

**Texte composé à la demande de l'abbé Laurent Tailleur
pour la revue du Regroupement des archivistes religieux
Volume 23, numéro 3, 2008**

**Hommage à François de Laval
1623-1708**

Le Séminaire de Québec souligne depuis longtemps les moments importants de la vie de François de Laval et profite de toutes les occasions pour le célébrer : l'ordination épiscopale à Saint-Germain-des-Prés le 8 décembre 1658 ; la fondation du Petit Séminaire le 6 octobre 1668 ; son retour en Nouvelle-France en 1688 et son décès le 6 mai 1708. Cette année 2008, la communauté des prêtres du Séminaire propose une année jubilaire en hommage à leur fondateur et premier évêque de la Nouvelle-France. Le deuxième centenaire de sa mort a été marqué par l'inauguration de l'imposant monument de Louis-Philippe Hébert sur la côte de la Montagne. Les fêtes de 2008, elles, se dérouleront autour de son Séminaire, en souvenir du travail apostolique accompli durant les cinquante années consacrées à mettre sur pied l'Église de la Nouvelle-France.

Son nom

En 1980, l'abbé Honorius Provost, historien, archiviste et vice-postulateur de la cause du premier évêque de Québec, a rédigé un texte intitulé *François de Laval est son nom*. La Société canadienne des postes a émis un timbre en 1973 pour souligner le 350^e de sa naissance. *François-Xavier de Montmorency Laval de Montigny* y est inscrit. Pourquoi cette exagération ? Parfois, à son époque, des parents appelaient du même prénom deux de leurs enfants, la mortalité infantile ne permettant pas de prévoir combien atteindraient l'âge adulte. Le prénom François-Xavier pourrait s'expliquer par la coïncidence de la naissance de François et de la promulgation de la canonisation du grand missionnaire jésuite. Le nom de Laval lui, était porté par sa famille depuis le 13^e siècle, ce qui, en 1708, était déjà une ancienneté impressionnante.

Les premières mentions des liens entre les noms de Laval et de Montmorency remontent aux oraisons funèbres prononcées trente jours après le décès du premier évêque de Québec. M. Joseph de la Colombière, archidiacre du chapitre de Québec, et M. François Vachon de Belmont, supérieur des Sulpiciens de Montréal, ont voulu ajouter à la gloire du défunt. François de Laval, homme pauvre et modeste, n'a jamais de son vivant fait pareille référence. Comme évêque, il signait : François évêque de Pétrée ou de Québec. Les quelques années où il a exercé les fonctions de seigneur du patrimoine familial, il signait : François de Laval de Montigny. L'inscription sur sa tombe déposée sous le chœur de la basilique révèle son véritable nom : François de Laval.

Sa situation financière

Selon une opinion assez répandue, le premier évêque de Québec aurait possédé de grands biens. Son père, Hughes de Laval, seigneur de Montigny-sur-Avre, de Montboudry, d'Alaincourt et de Revercourt, en Normandie, entre Chartres et Évreux, avait des revenus qui lui permettaient de remplir ses obligations seigneuriales, sans plus. Pour payer la pension de François au collège de La Flèche, il a bénéficié de l'aide de Mgr François de Péricard, évêque d'Évreux et frère de son épouse. Après le décès de deux de ses frères à la guerre, François,

devenu seigneur de Montigny, cède ses droits à son frère Jean-Louis qui construira l'actuel château de Montigny, ce qui lui occasionne de graves difficultés financières et l'oblige à envoyer étudier deux de ses fils prénommés François au Petit Séminaire de Québec. Le Séminaire des Missions étrangères de Paris, auquel Mgr de Laval est très lié, lui accorde tout le soutien possible. Il loge les procureurs de Québec à Paris, mais déjà très sollicité par les missions d'Asie, il ne peut payer les travaux entrepris au Séminaire de Québec. Reconnaisant les besoins financiers de l'évêque missionnaire, le roi Louis XIV lui accorde une subvention annuelle et le fait abbé commendataire de deux abbayes de France. En 1674, lorsqu'il devient officiellement évêque de Québec, Mgr de Laval demande à la Propagande à Rome d'être exempté du paiement du coût des bulles (3000 livres). Les autorités romaines refusent pareil précédent, même pour un évêque d'une mission éloignée.

Le choix d'un vicaire apostolique pour Québec

La formation de François de Laval le préparait à devenir évêque : études dans les grands collèges des Jésuites, dix ans à La Flèche, cinq ans à Clermont et une année à Paris en droit canon en vue de devenir archidiacre du diocèse d'Évreux. Lorsque le père de Rhodes, célèbre missionnaire français, propose la nomination d'évêques pour les missions d'Orient, François de Laval est pressenti pour le Tonkin, le nord du Vietnam de l'époque. Il se retire à Caen auprès de M. de Bernières afin de se préparer par la prière, la méditation et les bonnes œuvres à ce nouveau rôle. Les retards de sa nomination pour l'Orient amènent ses maîtres jésuites à proposer leur ancien élève pour la Nouvelle-France. L'archevêque de Rouen, partisan de l'Église gallicane, s'y oppose affirmant ses droits sur l'Église de la colonie française. Dans la nuit du 8 décembre 1658, clandestinement, le nonce Piccolomini, secondé de l'évêque de Rodez et celui de Toul, préside l'ordination de François de Laval dans une chapelle de l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris. En 1923, lors des célébrations du troisième centenaire de la naissance de François, un bas-relief du sculpteur Henri Charlier rappelant l'ordination de l'évêque a été installé dans une chapelle de cette église.

Lorsque Mgr de Laval arrive à Québec le 16 juin 1659, la localité fondée cinquante ans plus tôt ne compte que cinq cents personnes. Tout au plus deux mille Européens vivent en Nouvelle-France, certains en Acadie, la majorité dans la vallée du Saint-Laurent, de Tadoussac à Montréal. L'administration coloniale comprend un gouverneur, quelques fonctionnaires et des militaires. Il n'y a pas encore d'intendant. Le personnel religieux se compose de pères jésuites à Québec, à Trois-Rivières et dans quelques missions, de prêtres sulpiciens à Montréal, des Ursulines et des Hospitalières à Québec. Marguerite Bourgeoys a réuni quelques compagnes pour l'enseignement et Jeanne Mance se dévoue à l'Hôtel-Dieu qu'elle a fondé. Le travail missionnaire auprès des Amérindiens est ralenti par les guerres entre nations et les maladies qui frappent les populations évangélisées.

Un évêque jeune et audacieux

Les historiens écrivent à partir de textes qu'ils interprètent selon l'avancement de la recherche et les préoccupations de leur époque. Les écrits de Marie de l'Incarnation, les Relations des Jésuites, les lettres échangées avec Rome, la correspondance des gouverneurs, des intendants et les réponses des autorités métropolitaines fournissent des renseignements sur les premières années de l'évêque de trente-six ans qui s'amène en Nouvelle-France. Un personnage important qui arrive dans une petite société suscite des commentaires de la part de ses contemporains. Ces impressions des premiers témoins nous privent d'une meilleure

connaissance d'un évêque audacieux, tenace et généreux décrit par ceux qui l'ont connu plus tard.

Si les textes des religieux sont généralement favorables à l'évêque, il en va tout autrement de ceux des autorités civiles. Entre autres, l'épineuse question de la vente de l'eau-de-vie aux Amérindiens en paiement des fourrures assombrit l'épiscopat de François de Laval et fournit l'occasion de longs développements. Des historiens de la Nouvelle-France ont décrit les rapports de l'évêque de Québec avec les gouverneurs et les intendants. Reprenons quelques têtes de chapitres de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marcel Trudel : *Les conflits entre l'Église et l'État*, *Les adversaires et le médiateur*, *La traite de l'eau-de-vie aux sauvages*, *Conflit des institutions*, *L'intervention décisive du vicaire apostolique*, *La grande mutation de 1663*. Le professeur Trudel fait le récit d'une sorte de psychodrame qui conviendrait mieux à une société plus nombreuse et mieux organisée que celle de la Nouvelle-France de l'époque.

L'évêque, qui désire une véritable prohibition de la vente de la boisson aux Amérindiens, n'obtient pas de succès prolongé, le commerce des fourrures étant à la base de l'économie de la colonie durant toute la période française. Pour défendre sa cause, il fait deux séjours en France et utilise tout son prestige et ses influences dans la Métropole. À certains moments, le roi lui accorde son appui. Il nomme M. de Mézy comme gouverneur et l'autorise à désigner des membres du Conseil souverain. Les commerçants finiront par l'emporter, ce qui n'enlève rien à la justesse de sa cause.

Les querelles de préséance

Lorsque François de Laval arrive à Québec, l'église paroissiale est un des rares lieux où peut se rassembler la population. Normalement le gouverneur, représentant du roi, est le personnage le plus important de la colonie; il occupe donc une place d'honneur dans l'église. Qu'en est-il de sa suite et des militaires qui l'accompagnent ? Les règles du protocole sont habituellement complexes, même aujourd'hui. Elles le sont encore plus dans une société hiérarchisée comme celle de l'époque où le roi de France est préoccupé d'affirmer la prépondérance de l'État sur l'Église. Avant la formation officielle du diocèse de Québec, en 1674, François de Laval, qui n'est que vicaire apostolique, désire mettre un peu d'ordre dans le déroulement des célébrations et des rassemblements à l'église. En modifiant certaines habitudes que les pères jésuites toléraient avant son arrivée, il suscite des commentaires dans les missives envoyées en France. Lorsqu'il aura officiellement le titre d'évêque de Québec, ce genre de querelle se fera plus rare.

L'organisation de l'Église de Nouvelle-France

Dans la France du 17^e siècle, la nomination d'un évêque relève de l'autorité conjointe du pape et du roi. Lors du séjour de François de Laval en France, en 1661-1662, Louis XIV l'accueille chaleureusement et lui confirme qu'il sera toujours son choix comme titulaire du futur diocèse de Québec lorsque Paris et Rome en viendront à une entente. Le règlement intervient en 1674 après le second voyage de l'évêque en France. Le roi maintient son aide financière au nouveau diocèse et, en plus des revenus de l'abbaye de Méobec dans le diocèse de Bourges, il ajoute ceux de l'abbaye de l'Estrées dans le diocèse d'Évreux. L'Église de Québec ne pouvait se priver de ces cadeaux du roi même si les revenus de ces abbayes n'ont jamais été très élevés.

François de Laval se révèle un administrateur prévoyant. Il fait l'achat d'un imposant domaine seigneurial, l'utilisant judicieusement pour procurer des revenus au diocèse et au Séminaire de Québec. Des seigneuries ne rapportant que si elles sont exploitées, avec les années et l'augmentation du nombre de censitaires les revenus seront supérieurs aux dépenses. En 1675, François Berthelot, désireux de devenir seigneur, offre d'échanger l'île d'Orléans contre l'île Jésus qu'il possède dans la région de Montréal. Cet échange rapporte une somme d'argent qui permet à Mgr de Laval de commencer la construction du Petit Séminaire la même année. En 1678, il entreprend la construction du Grand Séminaire (aile de la Procure) et, en 1694, celle d'une grande chapelle qui relie les deux séminaires. Une gestion avisée de l'héritage de son fondateur amènera le Séminaire de Québec à jouer un rôle majeur dans l'histoire de l'éducation au Québec.

Le Séminaire de Québec, l'œuvre des œuvres

Un des fondateurs du Séminaire des Missions étrangères de Paris, François de Laval en adopte les grands principes à Québec en réunissant des prêtres dévoués dans une communauté. Il se préoccupe d'une relève sacerdotale locale en fondant un grand séminaire en 1663 et, cinq ans plus tard, un petit séminaire regroupant des jeunes du collège des Jésuites dont il paie déjà la pension. Ils seront à l'origine de l'Église canadienne. En 1680, au presbytère de Saint-Josse de Paris où demeure son ami l'abbé Armand Poitevin, premier procureur du Séminaire en France, il lègue tous ses biens au Séminaire de Québec. Il fournit ainsi un havre aux prêtres âgés ou malades qui oeuvrent sur un immense territoire où le petit nombre de fidèles ne peut suffire à leur entretien. La mise en commun des personnes et des biens était certainement la meilleure façon d'assurer l'implantation d'une nouvelle Église.

Le rôle de l'évêque

Selon les volontés du concile de Trente, François de Laval réside dans son diocèse qu'il ne quittera que pour régler des questions vitales. Lors des dix-huit années qu'il passe en Nouvelle-France comme évêque responsable, il fait six visites pastorales dont deux de Tadoussac jusqu'à Montréal. Il parcourt son diocèse à pied, en canot l'été, en raquettes l'hiver. Il confirme des centaines de jeunes et d'adultes qui ne l'avaient pas été, faute d'évêque. Il ordonne des religieux prêtres et les premiers prêtres séculiers canadiens. Il fonde des confréries dont celle de la Sainte-Famille. Les congrégations religieuses présentes en Nouvelle-France font l'objet d'un intérêt soutenu du premier pasteur du diocèse. Marguerite Bourgeoys reçoit son approbation pour un regroupement d'enseignantes non rattachées à un cloître, ce mode de vie étant mieux adapté aux conditions du pays. Il s'intéresse à la formation des jeunes dans une école d'arts et métiers à Saint-Joachim. Ses conseils aux missionnaires ont été conservés et sont encore très pertinents. Pour répondre aux exigences du roi, il fonde quatorze paroisses estimant que c'est le maximum que peut supporter une petite population. « En 1674, il y a trente-sept lieux de culte privés ou publics et soixante prêtres pour une population d'environ 8000 habitants. » (Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, IV, *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales*, Fides, 1997, p. 788.)

Dès son arrivée en Nouvelle-France, Mgr de Laval s'intéresse aux Amérindiens. Il fait les premiers pas et les impressionne tellement que les Hurons le surnomment *Hariaouagui* « homme de la grande affaire ». Une rencontre avec les Amérindiens, organisée dans la région de Montréal par les missionnaires à La Prairie-de-la-Magdeleine en 1676, est particulièrement célèbre. Elle démontre son attachement envers les Amérindiens et l'affection qu'ils lui

portent. Il envoie des prêtres du Séminaire chez les Micmacs d'Acadie et les Tamarois de la Louisiane.

Retour à Québec en 1688

Souvent malade, François de Laval estime que, après vingt-cinq ans comme responsable de l'Église de Québec, il doit laisser la place à un plus jeune. Il retourne en France pour une quatrième fois afin de remettre sa démission qui sera acceptée quatre ans plus tard. Mgr de Saint-Vallier lui succède en 1688. Après quelques réticences de la part des autorités françaises, le roi l'autorise à revenir en Nouvelle-France. Son désir exaucé et ayant restauré sa santé, Mgr l'Ancien voyage à cheval sur presque cinq cents kilomètres de Paris à La Rochelle. Lui qui se croyait à la fin de sa vie lorsqu'il décide de remettre sa démission, vivra jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Durant vingt-trois ans, la Nouvelle-France aura deux évêques. Ce ne fut pas de tout repos pour Mgr de Laval. Le nouvel évêque respecte la volonté du roi au sujet de la formation des paroisses. Par ailleurs, il s'en prend au rôle prépondérant du Séminaire de Québec et supporte difficilement l'autorité des prêtres très respectés qui le dirigent. Retiré au Séminaire ou à Saint-Joachim, François de Laval mène une vie de prière et s'intéresse toujours au Séminaire de Québec et à la gestion de son patrimoine. De 1691 à 1713, Mgr de Saint-Vallier passe dix-sept ans en France et en Grande-Bretagne où il est retenu prisonnier, capturé en mer lors de la guerre de la Succession d'Espagne. Durant ses absences, François de Laval remplit diverses fonctions à sa place.

Avant son départ en 1684, Mgr de Laval laisse une somme d'argent pour que le Séminaire de Québec construise une grande chapelle entre les deux séminaires. Il désire être inhumé sous cette chapelle. Malheureusement, les édifices du Séminaire subissent de graves incendies en 1701 et en 1705. À son décès, son cercueil sera déposé sous le chœur de la basilique. Durant les dernières années de sa vie, le vieil évêque loge au Séminaire où il encourage les directeurs à poursuivre leur œuvre d'éducation et à reconstruire les édifices incendiés. Les travaux de restauration ne sont toujours pas complétés à sa mort.

Témoin privilégié, le frère Hubert Houssard accompagne Mgr l'Ancien durant toute la période qui suit son retour en Nouvelle-France. Après son décès, il envoie une longue lettre à l'abbé Henri-Jean Tremblay, procureur du Séminaire de Québec à Paris, témoignage émouvant où il dit son admiration envers celui qu'il a servi tant d'années. Il y trace le portrait d'un homme généreux qui vit pauvrement dans la mortification et l'oraison. Il décrit les derniers jours de son maître qui mourra, le 6 mai 1708, des suites d'une engelure au talon occasionnée par le grand froid lors de la célébration du Vendredi saint. L'émotion qui suit son décès est palpable dans une population qui lui exprime son affection. À la demande des religieuses cloîtrées, on déplace la dépouille de l'évêque jusqu'à leurs monastères.

Lors de la restauration de la basilique, en 1878, la découverte de la tombe de Mgr de Laval permet d'inhumer son fondateur sous la chapelle du Séminaire, selon ses volontés. Par la suite, le Séminaire de Québec fait construire deux chapelles funéraires : dans la chapelle extérieure en 1949 et dans la basilique-cathédrale de Québec après la béatification de François de Laval par le pape Jean-Paul II en juin 1980. Inauguré en 1993, ce dernier site permet aux fidèles de rendre un culte public au nouveau bienheureux.

Les historiens et les archivistes du Séminaire de Québec

L'abbé Honorius Provost publie en 1964, *Le Séminaire de Québec, documents et biographies* qu'il introduit ainsi : « *Nos fondateurs étaient venus de France animés d'une sorte de culte pour les documents d'archives et, ce culte, ils ont su l'inculquer à leurs héritiers et leurs successeurs.* » Lui-même y a consacré l'essentiel d'une longue carrière à la suite de prédécesseurs célèbres : l'abbé Charles Glandelet, Mgr Thomas-Étienne Hamel, Mgr Amédée Gosselin et l'abbé Arthur Maheux entre autres. Les archivistes du Séminaire ont bénéficié de protections particulières car, malgré des guerres, des incendies et de nombreux déménagements, l'essentiel des documents importants du Séminaire a été conservé. Comme il arrive souvent, les historiens aimeraient découvrir dans les archives ce qui ne s'y trouve pas et, dans le cas de Mgr de Laval, des réflexions spirituelles, des sermons et autres documents qui seraient tellement appréciés aujourd'hui.

Grâce à ces archivistes, les biographes ne manquent pas de matériel. M. Bertrand de La Tour, son premier biographe, recueille le fruit du travail de l'abbé Charles Glandelet, contemporain de François de Laval. L'abbé Auguste Gosselin, ancien du Séminaire, rédige fin 19^e siècle une biographie en deux volumes dans l'espoir de hâter la canonisation du premier évêque de Québec. L'abbé Émile Bégin, il y a tout juste cinquante ans, au moment du troisième centenaire de l'ordination épiscopale de François de Laval, met ses remarquables talents d'écrivain au service d'une biographie plus accessible.

Au milieu du 19^e siècle, paraît *l'Abeille*, journal du Petit Séminaire. Les anniversaires de François de Laval et de son Séminaire y sont mentionnés. L'abbé Charles-Honoré Laverdière, historien érudit du Séminaire, y publie le fruit de ses recherches. Lors du transfert des restes de l'évêque de la basilique dans la crypte de la chapelle extérieure du Séminaire en 1878, l'abbé Thomas-Étienne Hamel, instigateur de cet événement mémorable, le décrit en détail. Les abbés Amédée Gosselin et Georges-Édouard Demers recueillent, classent et publient l'essentiel des documents nécessaires en vue de la béatification du premier évêque de la Nouvelle-France. L'abbé Noël Baillargeon (1914-2008) publie, entre 1974 et 1994, quatre volumes d'une monumentale histoire du Séminaire de Québec, des origines à 1850. Récemment, l'actuel supérieur du Séminaire, Mgr Hermann Giguère, a publié le fruit de ses recherches sur la spiritualité de François de Laval.

Les fêtes de l'année 2008 ajouteront à tous ces hommages et contribueront à mieux faire connaître un homme à l'origine de notre Église et de notre culture.

Gilles Bureau, historien
Professeur retraité du Petit Séminaire de Québec